



Mot du maire

Gary LEROUX



Une rentrée en demi-teinte

Les vacances d'été sont terminées, les petites têtes blondes ont repris le chemin de l'école, leurs parents ont repris le travail et leurs grands-parents se préparent à les garder aux prochaines vacances. Parallèlement, les associations organisent leurs assemblées générales, les membres de bureau changent parfois et les projets émergent peu à peu.

L'équipe municipale commence à préparer la future année tout en faisant aboutir les projets prévus pour 2022.

Et pendant que notre routine automnale s'opère, une crise économique s'annonce à travers une crise énergétique historique.

Il faut s'attendre à ce que les prochaines années soient difficiles pour les familles, pour les entreprises ainsi que pour les collectivités territoriales.

Les symptômes ne trompent pas : à ce jour, en France, il manque 4000 enseignants, 8000 chauffeurs de bus, plusieurs milliers de gendarmes et policiers, je n'ose même pas parler du personnel médical... Le service public est donc en souffrance.

L'État nous demande de faire des économies d'énergie afin d'éviter une rupture de service durant l'hiver en réduisant la température de nos salles communales, en limitant le temps d'éclairage public ou en isolant mieux nos bâtiments communaux. La précédente équipe municipale avait déjà délibéré sur l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h. L'équipe municipale actuelle a aussi fait les travaux nécessaires à l'isolation des bâtiments communaux et à l'installation d'éclairage public solaire.

Il existe certainement d'autres leviers pour réduire notre consommation énergétique et les différentes commissions communales y travaillent.

La préservation du pouvoir d'achat des ménages est aussi d'actualité. La précédente mandature n'a jamais augmenté les impôts et à ce jour, l'équipe municipale a fait le choix de suivre cette ligne de conduite. Il est néanmoins évident que si cette crise dure trop longtemps, nous devons faire des choix.

Afin de ne pas ternir plus le tableau, il est important de souligner le travail des associations de notre village. Qu'il est plaisant de se retrouver dans la salle d'animation (ou ailleurs) pour partager des moments tels que les illuminations, Halloween, le traditionnel pot-au-feu et bien d'autres manifestations. Malafretaz a la chance d'avoir un tissu associatif très dynamique qui nous apporte joie et bonheur tout au long de l'année.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une agréable rentrée en espérant que vous prendrez plaisir à lire ce Malaf'Actu.



Patrick VERNOUX,
1^{er} Adjoint

Sandra PENIN,
2^{ème} Adjointe



Voirie

État d'avancement

Aménagement RD975 Quartier de l'Homont

Le cabinet INGEPRO a présenté le dossier AVP (Avant-Projet) le 27 septembre dernier. Les types d'aménagement ou de revêtement proposés, ainsi que le chiffrage actualisé, sont en cours d'analyse et de validation. La prochaine étape sera l'établissement du dossier PRO (Projet) d'ici la fin d'année. Une réunion publique sera organisée en temps voulu.

Fibre optique

Suite à l'incendie du local à poubelles et d'une partie des garages Dynacité, il a été décidé de ne pas reconstruire ce local étant donné que le point de collecte des ordures ménagères a été déplacé rue du Vallon.

De ce fait, une armoire va se retrouver isolée au milieu de l'es-



Déplacement de l'armoire.



pace vert. Il a donc été demandé au SIEA et à son entreprise, dans un intérêt esthétique et pratique pour l'entretien, de la déplacer contre le mur des garages, dans l'alignement de l'autre.

Le planning de déploiement fibre se trouvera donc impacté, même s'il a été demandé à SOGETREL de ne pas attendre ce déplacement avant de réaliser tout ce qui peut être fait.

À ce titre, ils ont piqueté l'emplacement des poteaux le long des routes qui devront être installés dans le cadre du déploiement.

En effet, les règles imposent de réaliser des calculs de charge afin de vérifier que les poteaux existants, électriques et téléphoniques, supporteront la mise en place des câbles fibre optique. Il s'avère que le résultat de cette étude est négatif pour certains d'entre eux, ce qui génère cette création d'une vingtaine de supports sur la commune.

CCAS

Un moment de retrouvailles pour nos aînés

À la place du traditionnel repas au restaurant, cette année, les membres du CCAS proposent de convier les personnes de plus de 75 ans à la salle d'animation le samedi 22 octobre à midi pour leur permettre d'avoir plus de temps pour échanger, partager, faire une partie de cartes... Le temps du repas, les membres du CCAS deviendront serveuses, ce qui leur permettra de discuter et de faire connaissance, et ainsi recueillir des idées ou des souhaits. Pour les personnes qui ne souhaitent ou ne peuvent pas participer au repas, un colis leur sera proposé et apporté à leur domicile, ou à la maison de retraite.

Jérôme CHAVANEL,
3^{ème} AdjointSylvain BELFIS,
Conseiller délégué

La rentrée scolaire

La joie de se retrouver

130 élèves ont fait leur rentrée début septembre affichant de vrais sourires sur leurs visages, sans masque, dans des conditions sanitaires enfin normales. Les enseignants, le personnel périscolaire et les enfants se réjouissent de cette situation leur permettant de tous se réunir pendant les récréations, de réaliser des activités communes et de partager des moments de jeux à la garderie...

À la cantine, l'organisation déployée pendant la crise sanitaire a été conservée car elle offre davantage de confort pour tous. À la salle d'animation, 110 repas en moyenne sont ainsi servis chaque jour répartis sur 2 services : les petits en premier et les plus grands au 2^e service.

Les élèves ont découvert 3 nouveaux visages :



Anne-Sophie Bacharach, enseignante CP-CE1 en complément de Céline Dufour le mardi.



Méлина Deneux, enseignante CE2-CM1 en complément de Marjorie Gadolet le jeudi et le vendredi.



Rachel Bruno-Salel, Atsem pour les classes de maternelle en remplacement de Christelle Podgorski.

Très vite après la rentrée, les enfants ont eu le plaisir de participer à la « Journée du sport à l'école ». Dans une ambiance bon enfant, 14 équipes de 9 enfants de classes différentes, ont parcouru 198,2 kilomètres au cours d'une course à l'élastique.

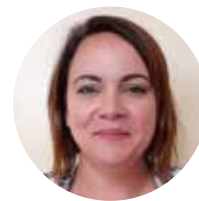


Et toujours des activités variées

Sous la responsabilité de Laurie Desmaris, de nombreuses activités seront encore proposées aux enfants pendant les Temps d'Accueil Périscolaire qui ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30. Des nouveaux animateurs ont rejoint l'équipe depuis l'année dernière :



Stéphane Basset Guillet
Jeux collectifs



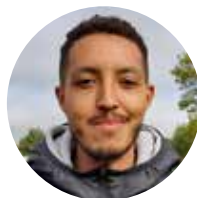
Alicia Turchet
Couture



Éric Blanc
Théâtre



Océana Maréchal
Hand ball



Illias Zanhadi
Foot



Axelle Courtial
Rugby



Ewan Lepy
Jeux collectifs

Conseillères Municipales



Florence PIRAT

Laurie PASCAL



Conseil Municipal Enfant De belles actions à venir

Un programme chargé attend les enfants du Conseil Municipal Enfant d'ici la fin de l'année. Plusieurs actions seront réalisées en collaboration avec des associations de la commune. Très sensibles au dénuement, ils organiseront, pour Noël, aux côtés de l'association PAM, une collecte de boîtes de chaussures garnies, en faveur des plus démunis.

Toujours attentifs à la détresse des personnes malades, ils souhaitent s'associer à l'édition du téléthon 2022 dont le thème sera la couleur « Colore ton Téléthon ! », le samedi 3 décembre dans le but de collecter de l'argent pour les personnes atteintes de maladies rares.

Les rencontres intergénérationnelles font également partie de leurs projets. Ainsi, à l'occasion du repas du CCAS, le 22 octobre, ils viendront partager le dessert avec les aînés. Ce sera pour eux l'occasion de se présenter, leur chanter des chansons et peut-être participer à une partie de cartes...



Taxe foncière Quelques explications

Taxes foncières 2021

	Commune	Syndicat de communes	Etat centralisé	Taxes locales	Taxe unique mixte	Taxe GEMAPI	Total des taxes
Taux 2020	26,38 %	%	2,00 %	0,196 %	0,66 %	%	
Taux 2021	26,38 %	%	1,59 %	0,14 %	0,95 %	%	
Adresse							
Base	1766		1766	1766	1766		
Collecte	502		26	2	176		708
Collecte totale							

Taxes foncières 2022

	Commune	Syndicat de communes	Etat centralisé	Taxes locales	Taxe unique mixte	Taxe GEMAPI	Total des taxes
Taux 2021	26,38 %	%	1,59 %	0,14 %	0,95 %	%	
Taux 2022	26,38 %	%	1,17 %	0,148 %	0,95 %	%	
Adresse							
Base	1628		1628	1628	1628		
Collecte	519		21	3	182		725
Collecte totale							

Si vous êtes concernés, vous avez dû recevoir votre avis de taxe foncière. Voici quelques explications qui vous permettront de mieux comprendre ce document. Son montant est déterminé en fonction d'une base sur laquelle sont appliqués plusieurs taux. Vous remarquerez qu'entre 2021 et 2022 le montant de la base imposable, correspondant à la moitié de la valeur locative de votre bien, a augmenté sur décision du ministère de l'économie et des finances. Pour sa part, la commune se prononce uniquement sur le pourcentage appliqué à cette base imposable. Pour la deuxième année consécutive, l'équipe municipale n'a pas souhaité augmenter ce pourcentage. Une façon pour elle de lutter contre la baisse du pouvoir d'achat.

Malafretaz Lecture Deux animations pour petits et grands

Ce week-end, samedi 15 octobre 2022 à 16h, la bibliothèque offrira un spectacle tout public, nommé « Loupapa-poul », à la salle d'animation. Romain et Théo conteront en chanson l'histoire d'un petit loup et de son papa ; pendant 35 minutes, enfants et adultes se laisseront porter par cette histoire magique.

L'entrée est gratuite. Les portes seront ouvertes dès 15h45.

La semaine suivante, le samedi 22 octobre de 9h45 à 11h45, les bénévoles de Malafretaz-Lecture accueilleront dans leurs locaux, les petits de 1 à 3 ans, pour une animation spéciale à partir du livre Toc-Toc-Toc. La Bibliothèque remettra ce livre aux enfants nés en 2021 ne l'ayant pas déjà eu. Parents, venez passer un moment de douceur, de jeux, de rêverie avec vos petits bouts de chou ! L'entrée est gratuite.

Rappel : heures d'ouverture au 185 rue du centre : lundi de 10h à 12h et samedi de 9h30 à 11h30. Fermée la deuxième semaine des vacances scolaires et en août. Le prêt de tout document est gratuit.

Important : les bénévoles accueilleraient avec plaisir quelques nouvelles recrues !



Conseillers municipaux



Sandra RUCH

Franck BOUVARD



Club des Anciens

Toujours partant pour un repas

Le 21 septembre dernier, le club des Anciens a tenu son Assemblée générale à la salle d'animation en présence du maire, Gary Leroux, et d'une trentaine de participants. Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des membres disparus, Dominique Michel a excusé la présidente, Marie-Claude Baille, souffrante. Elle a également remercié tous les acteurs du club qui participent aux activités et à sa bonne marche, la municipalité pour la mise à disposition de la salle d'animation et Marie-Pierre Michelon pour les articles



qu'elle rédige pour Le Progrès. Monique Josserand a rappelé que les manifestations, perturbées par la crise sanitaire, ont été amputées des concours de belote pour la période 2021/2022. Cela s'est traduit par un bilan financier déficitaire détaillé par Paul Monnier.

Le maire a remercié tous ces anciens, véritables mémoires vivantes des Malafertois et les a encouragés à poursuivre leurs initiatives. Il a enfin tenu à inviter les absents à venir grossir cette assemblée dont il assure la continuité de l'aide matérielle de la municipalité ainsi qu'une subvention exceptionnelle. Les participants ont savouré une excellente tartiflette avant de disputer une partie de carte et de pétanque. Le prochain repas, celui de Noël, se déroulera le 17 décembre à midi.

Los bricolos fait la Fèsta

Déplacement dans le Lot

Le premier week-end d'août, la joyeuse équipe renforcée de 7 musiciens bressans s'est rendue dans le Lot pour participer à la 6^e édition du festival FESTÀ LOS BANDAS.

La banda Los Bricolos a animé durant 3 jours de déambulations les différentes places, les rues animées, les restaurants et campings de Souillac, accompagnée de 6 autres bandas venues de toute la France et dont le point d'orgue fut le concert du samedi soir devant plus de 6 000 participants.

Une très belle réussite pour ce groupe qui, à cette occasion, a réalisé sa plus grosse représentation. Avec des étoiles plein les yeux et reboostée à bloc, la banda a fait son retour dans l'Ain pour promouvoir la musique du sud-ouest.

L'association malafertoise, plébiscitée par les souillagais, fera à nouveau rayon-



Souillac a plus que doublé sa population pour sa Fèsta.

ner l'état d'esprit aindinois dans le Lot en 2023 pour de nouveaux moments de rencontre et de convivialité.

Les rejoindre ? Intéressé pour passer une audition ? C'est avec plaisir qu'ils vous écouteront...

N'hésitez pas à prendre contact avec eux au 07 72 20 03 07.



Nathalie AUPOIL-DANTHON

Christophe TRIPOZ



*Sou des écoles***Pas le temps de souffler**

L'assemblée générale a eu lieu mi-septembre à la salle de réunion en présence des membres de l'association, de l'équipe enseignante, de la municipalité représentée par Sylvain Belfis et de quelques parents.

La présidente, Émilie Sciarrino a d'abord présenté le rôle de l'association ainsi que ses membres puis les manifestations à venir pour l'année (brocante de rentrée, Halloween, matinée de Noël, pétanque, fête de l'école, d'autres événements seront proposés au printemps) avant que la trésorière présente le bilan financier de l'année, approuvé à l'unanimité.

Pendant l'été, le local du sou des écoles s'est embelli grâce aux membres de l'association qui ont peint les murs précédemment isolés et mis au propre, puis récupéré, trié et rangé tout le matériel stocké temporairement dans la cave de la cure. Depuis la rentrée, le local est de nouveau opérationnel.

*Le comité de fleurissement***Pas de danse et barbecue**

Le Comité de Fleurissement a innové le samedi 3 septembre en alliant thé dansant et repas barbecue en soirée.

L'après-midi était consacré à la danse avec Jordan Girerd et son orchestre pour le plus grand plaisir des danseurs chevronnés venus des environs mais aussi de Chalon-sur-Saône, Villefranche, Saint Amour...

Le soir, la quarantaine de danseurs a été rejointe par des Malafertois pour déguster l'araignée de porc avec son gratin et une belle coupe de glace en dessert.

Pour une première, le comité ne peut que se féliciter de cette réussite. Il remercie tous les bénévoles pour leur implication lors de cette manifestation.

Rendez-vous le dimanche 27 novembre à 12 heures à la salle d'animation pour le traditionnel pot-au-feu des Glorieuses, sur réservation.



L'association remercie la municipalité pour le financement des travaux et pour la mise à disposition de la cure et également leurs membres peintres et déménageurs : Flora, Bruno, Kevin, Louise, Valérie, Alice et Nicolas.

Enfin, l'élection des membres du bureau pour 2022-2023 s'est tenue avec quelques changements dans sa composition : présidente Émilie Sciarrino, vice-président Nicolas Hocquaux, trésorière Valérie Guinet, vice-trésorière Louise Ramel, secrétaire Flora Boury, vice-secrétaire Alice Poncet.

Trois nouvelles recrues rejoignent l'association : Amandine, Adam et Nicolas, portant à quinze le nombre de ses membres. Bienvenue à eux !

Avant de partager le verre de l'amitié, la présidente a remercié les différents partenaires de l'association, les bénévoles qui ont aidé lors des manifestations, les parents d'élèves pour leur participation financière et leur présence aux actions du sou et les membres de l'association pour leur investissement et leur dynamisme.

Toute l'équipe du sou des écoles est motivée pour cette nouvelle année et vous attend nombreux lors des prochaines manifestations.

La brocante de la rentrée a ouvert le bal début septembre, en proposant dans la salle d'animation des articles destinés aux enfants de 0 à 16 ans (vêtements, chaussures, jeux, jouets et matériel de puériculture). Malgré la pluie qui a empêché les vendeurs de s'installer en extérieur, les nombreux visiteurs ont profité du snacking et de la buvette, faisant de cette première manifestation un moment particulièrement convivial.

*Conseillers municipaux*

Annick FALCAND

Bruno BOURY



Banquet des classes 2022

Un retour dans les années 20

Samedi 8 octobre 2022 à 11h la pluie a laissé la place au soleil. 96 personnes se sont retrouvées au centre du village pour le traditionnel banquet des classes. Celui-ci initialement prévu en mars a été décalé pour cause de pandémie. Cela n'a pas freiné l'ardeur de nos 40 ans pour organiser ce week-end qui restera gravé dans la mémoire de tous les participants. Le char des 10 et 40 ans a lancé les festivités, suivi du dépôt de gerbe par les 40 ans et des incontournables photos de tous les classards où chacun a pu se montrer sous son meilleur profil. Sous le thème des années folles, l'ambiance était au rendez-vous. Le repas concocté par David Morel, une buvette tenue par les futurs classards de 39 ans et les musiques endiablées menées par le DJ Ambroise Violy ont enjoué les joyeux fêtards jusqu'à tard dans la nuit.

En même temps, « les 39 ans » ont également consacré leur



Les 40 ans : Jessica Hocquaux, Sabrina Debourg, Sandra Penin, Amélie Louat. Willy Josserand et Julien Béreziat.

soirée à préparer les crêpes offertes le dimanche après-midi à toutes les personnes extérieures désireuses de partager la fin des festivités avec les classards.

Les « 39 ans » vous donnent rendez-vous en 2023... Ils auront cette fois-ci 40 ans. Le flambeau n'est pas prêt de s'éteindre !



« Les 75 et 80 ans » : Bernadette Laborier, Josette et Noël Cavillon.



Le char des 10 et 40 ans a lancé les festivités.

Amicale des donneurs de sang

1 heure pour sauver 3 vies

Une collecte de sang organisée en août dernier par l'association des donneurs de sang de Malafretaz-Montrevel en partenariat avec l'Établissement Français du Sang, a reçu 45 donneurs. C'est beaucoup plus que la précédente collecte qui n'avait reçu que 25 dons.

Alain Chanel, président de l'association, souligne qu'un don de sang prend 1 heure de son temps et permet de sauver 3 vies ! En France, 10 000 dons quotidiens sont nécessaires pour intervenir dans le cadre de maladies chroniques, lors d'interventions chirurgicales ou d'accouchements. 1 million de personnes sont ainsi soignées chaque année grâce à ces dons. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est irremplaçable.

À l'occasion de la dernière collecte, Alain Piroud, président de l'association ADOT, est intervenu pour sensibiliser au don d'organes. Même si en France la loi indique

que nous sommes tous présumés donneurs, il est recommandé de faire part de ses intentions à ses proches et même de rédiger un écrit en ce sens. Il est possible de refuser le don de ses organes en s'inscrivant sur le registre national des refus ou en informant ses proches par écrit.

Retrouvez toutes les informations sur dondorganes.fr.

L'association organise 4 rendez-vous de don du sang par an, 3 à Montrevel-en-Bresse et 1 à Malafretaz. **La prochaine collecte aura lieu à Montrevel-en-Bresse, le mercredi 30 novembre de 15h30 à 19h à la Maison des Solidarités, rue Ferrachat.**

Vous avez entre 18 et 70 ans, vous pesez plus de 50 kg, alors n'hésitez pas à venir gonfler le nombre de donneurs de sang. Inscriptions sur dondesang.efs.sante.fr ou par téléphone au 04 74 50 62 20.



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Les donneurs de Sang organisent un Quine-Loto à la salle des fêtes de Malafretaz le dimanche 11 décembre 2022.



Dominique MICHEL

Vincent GUICHARDAN



Les p'tits ateliers de malaf

Demandez le programme !

Langue des signes

Émilie Gotsiridzé, habitante de la commune, accompagnée de sa maman proposent de vous initier à la langue des signes. Ouvert à tous, adultes et enfants, à tous ceux qui ont envie de découvrir, de communiquer autrement, au quotidien, avec ses enfants, son bébé, que l'on connaisse ou non des personnes sourdes et malentendantes, cet atelier est une belle occasion d'apprendre et d'échanger autour d'un "café signé".

Une rencontre découverte sera organisée le samedi 22 octobre à 14h à la salle de réunion (fréquence, jours et horaires à fixer en fonction des personnes intéressées).

Découverte du vin

Vous êtes initié ou pas, curieux de découvrir et d'échanger sur le thème du vin ? Nous vous proposons une balade gustative de 2 h autour de 4 vins agrémentée d'une collation apéritive. La soirée sera animée par un professionnel de Malafretaz, « Un Verre à la Maison », le vendredi 21 octobre de 19h à 21h à la salle de réunion.

Le tarif est de 27 € pour les adhérents PAM et de 30 € pour les non adhérents.

Art floral



Colette Rigollet, habitante de la commune, nous fait le plaisir de poursuivre l'animation des ateliers d'art floral. Que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e), elle sait s'adapter. Elle vous apportera son expérience et sa sensibilité pour vous guider dans la réalisation de très belles compositions. Le résultat est en général bluffant même pour des débutants ! Laissez-vous tenter, vous serez conquis par ce moment de détente et d'échanges.

Coût des fleurs à prévoir : entre 15 et 20 € selon les compositions (+ adhésion PAM ou 5 € par atelier).

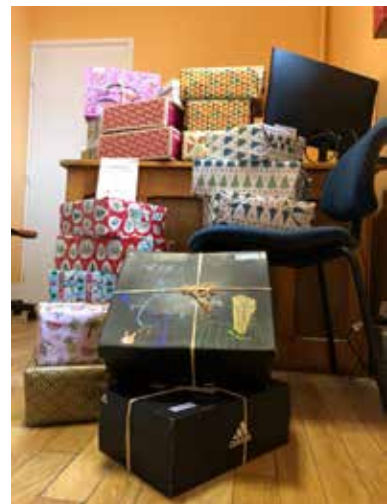
Le vendredi de 14h à 16h – salle de réunion : les 14/10, 16/12, 24/02, 31/03 et 16/06.

Boîte à chaussures de Noël

En collaboration avec le Conseil Municipal Enfants, nous vous invitons à garnir des boîtes à chaussures avec des biens de première nécessité pour les offrir aux plus démunis au moment de Noël.

Pour décorer ces boîtes, nous mettons à votre disposition notre matériel et nos fournitures et nous vous aiderons à réaliser des petites cartes pour accompagner ces boîtes de chaleureux messages.

Cet atelier se déroulera le mercredi 30 novembre à la salle de réunion entre 14h et 18h. Il sera ouvert à tous et gratuit.



Saint-Vincent-Tournante

Un village de Bourgogne en fête, des dégustations de vins, des bandas dans les rues... Laissez-vous conduire ! Nous vous emmenons à Couchey (21), village de la Côte de Nuits, le samedi 28 janvier 2023.

La sortie en car s'étend sur la journée et le tarif est compris entre 30 et 35 € (à confirmer).

Réservez dès à présent la date et votre place !

Il y aura aussi du scrapbooking, de la carterie, de la couture ou du pouring... Et nous n'oublions pas les enfants !

Adhésion aux P'tits Ateliers de Malaf (PAM) : 18 € par famille et par an pour les habitants de Malafretaz et 20 € pour les extérieurs ou 5 € par atelier.

Nous contacter : Marion Catafort 06 16 22 16 18,

Estelle Giroud 06 89 57 47 98

ou par mail : lesptitsateliersdemalaf@gmail.com



Conseillers supplémentaires



Sophie MAZIER

Jérôme MERLE



PCS01

Une belle pêche

La 6^e édition de la Bressaméricaine s'est tenue le week-end du 17 et 18 septembre sur les lacs des Orcières et de Corcelles, organisée par le club local Pêche Compétition Sud 01 (PCS01).

Il s'agit d'un concours sur 2 jours, par équipe de 2 pêcheurs. Cette année, 38 équipes venues de toute la France, de Belgique et de Suisse étaient en lice pour inscrire leur nom au palmarès de cette prestigieuse épreuve qui regroupe, dans une très bonne ambiance, des grands noms de la pêche nationale et des pêcheurs de niveau plus modeste. Plusieurs équipes du département habituées à pratiquer sur les lacs étaient également présentes. 2022 restera dans les annales avec un très bon cru : un temps très clément, une pêche abondante (plaquettes, gardons et poissons chats) avec de très jolis scores et un podium composé de 3 équipes ayant chacune remporté leur secteur les 2 jours et départagées au poids total.

Le tandem Caudin père et fils (membre de l'équipe nationale sénior et master) remporte pour la troisième fois l'épreuve, suivi du duo Dupin-Viguière et des locaux (vainqueurs l'année dernière) Jérémy Perrin de Béréziat et son compère Philippe Comparet.

Lors de la remise des prix à la salle de Malafretaz, M. le Maire, accompagné de son adjointe, ont félicité tous les participants



de cette belle épreuve qui contribue à faire découvrir le joli patrimoine local.

Le rendez-vous est donné à la même date l'année prochaine pour une nouvelle édition qui s'annonce tout autant prometteuse.

Pour rappel, le PCS01 regroupe une bonne vingtaine de licenciés, tous passionnés de pêche. La particularité du club réside dans le fait que chacun pratique son sport favori en fonction de son emploi du temps, de ses envies et contraintes et de son niveau. La convivialité reste de mise à chacune des rencontres où l'échange et le partage permettent à tous de progresser.

Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez contacter le 06 89 35 04 88.

Hobby

Une passion pour les carpes

Âgé de 20 ans, Evan Bailly-Maitre est passionné par la pratique de la pêche depuis son plus jeune âge. « J'ai commencé comme la majeure partie des pêcheurs par la pêche au coup, la pêche à la truite et c'est vers l'âge de 12 ans que ma passion pour la carpe est apparue en accompagnant un copain qui pratiquait cette discipline ».

Ses débuts furent un peu chaotiques car il n'avait pas le matériel adéquat mais avec le temps, il s'est équipé pour cette pratique. Il a filmé et diffusé ses vidéos sur des plateformes afin de recevoir des avis qui lui ont été d'une grande aide. Même négatif, un avis reste toujours constructif.

En 2016, il se distingue au cours de sa première compétition locale lors d'un enduro en binôme à l'étang de Pontremble, du côté de Lescheroux. Sur 25 équipes, ce duo finit 4^e, comme en 2017 et 2018. L'année suivante, Evan monte d'un cran en participant toujours en binôme aux championnats de France jeunes à Belfort où il termine 5^e sur 9 équipes. Après une année sans compétition, ils se classent 5^e sur 11 à Montagny-lès-Beaune en 2021.

Ces 2 inséparables décident ensuite de participer aux qualifications régionales Auvergne-Rhône-Alpes sur l'étang de la Clayette (71). Vingt équipes sont en compétition pendant une semaine avec 2 manches. Ils se classent 2^e de la première



manche avec 8 prises pour un poids de 39 kg et 1^{er} de la seconde avec 62 poissons pour un poids de 463 kg de carpes. Ils sont champions AURA 2021 !

Tout naturellement, ils se qualifient pour les championnats de France à Perpignan en octobre 2021. La chance n'étant pas toujours au rendez-vous, ils terminent à la dernière place mais restent philosophes : « Il faut des gagnants et des perdants ! »

Sans se décourager, Evan participe au championnat de France jeunes à La-Chartre-sur-le-Loir et obtient un résultat décevant du fait d'un manque réel de carpes dans l'étang. Motivé, Evan assure que cette passion l'emmènera encore vers de belles compétitions.

Comité des fêtes

La motivation toujours au rendez-vous



L'assemblée générale a eu lieu le 20 septembre 2022. Jean-Jacques Fayard a tout d'abord rappelé en introduction que cette association est née il y a 25 ans, le 26 février 1997 par la volonté d'un homme, Daniel Guillet. Il en a été le président de 1997 à 2012. Entouré d'une équipe très investie et avec l'aide de la municipalité, il a su rassembler plusieurs associations autour d'un projet commun, celui d'animer notre village. Depuis le début, le comité des fêtes a toujours tenu ses engagements pour organiser des manifestations, comme la vogue, les illuminations..., et pour fournir aux associations du matériel pour leurs propres manifestations, qui peut également être loué aux particuliers. Le comité des fêtes a pour but de partager et de promouvoir un art de vivre dans notre village par le sens de l'action commune et de la convivialité.

L'assemblée générale s'est poursuivie avec le bilan financier de l'association et sur le retour des temps forts de la saison 2021-2022 marquée par la reprise de toutes les manifestations. Même la brocante s'est déroulée lors de la vogue, perturbée par.... Le froid et la neige qui se sont invités à la fête le 1^{er} avril. Très drôle comme poisson !



Thomas Poncet, président.

Le comité des fêtes s'est renforcé grâce à l'arrivée de nouveaux membres : Aurélie Laubert, Alexandre Tonnard, Nicole Rigollet et Dominique Fillardet.

Après plusieurs années passées à la présidence, Jean-Jacques Fayard souhaite laisser sa place, Une seconde retraite en quelque sorte ! Il est remplacé par Thomas Poncet, élu à l'unanimité lors de la réunion du bureau du 28 septembre.

Plusieurs manifestations sont d'ores et déjà prévues pour cette nouvelle saison, le comité se fera une joie de vous accueillir le 19 novembre pour la matinée des bénévoles et le 4 décembre pour les illuminations.

Le défibrillateur

Contribuer à sauver des vies

DAE : Défibrillateur Automatisé Externe. Pourquoi un article sur cet équipement ? Et bien, vous lirez à la fin de ce bulletin que certaines personnes n'ont pas conscience que cet appareil est là pour sauver des vies. Depuis 2018, les établissements recevant du public ont l'obligation d'installer cet équipement



dans leurs locaux et de le garder accessible à toute personne pouvant en avoir besoin en cas d'urgence médicale.

Il s'agit donc d'un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Il augmente significativement les chances de survie. Il existe 2 types de DAE : le défibrillateur semi-automatique où une action humaine doit lancer le chocage cardiaque et le défibrillateur entièrement automatique, celui installé actuellement à l'entrée de la salle d'animation. C'est l'appareil qui diagnostique et décide de choquer ou non la personne. Une notice d'utilisation est présente dans l'appareil.

Toute personne, qu'elle ait des connaissances médicales ou pas, est habilitée à utiliser un DAE. Quand le rythme cardiaque est anormal, on parle de fibrillation. Le cœur n'arrive plus à assurer son rôle de pompe sanguine. Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un DAE qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique. Cela vient en complément des gestes qui sauvent, entre autres le massage cardiaque.

Le DAE est un appareil très sophistiqué. Son coût d'environ 2000 € n'est pas négligeable pour la commune. Il est régulièrement vérifié pour qu'il puisse assurer son rôle 24h/24 et 7j/7.

Si vous avez besoin d'avoir un complément d'information sur les gestes qui sauvent, n'hésitez pas à contacter le chef de corps des Sapeurs-pompiers de Malafretaz, Patrick Vernoux au 06 20 33 71 28.

Dates à retenir

Commémoration du 11 novembre

Après le défilé, la municipalité sera heureuse de vous convier au verre de l'amitié.

...Et enfin, une "vraie" cérémonie des vœux à la salle d'animation le vendredi 6 janvier 2023.



Les pompiers de malafretaz (partie 3 et fin)

Devenir sapeurs-pompiers, pourquoi pas vous ?

Si vous avez envie de vivre un engagement citoyen au service des autres en marge de votre métier, de vos études... Voici quelques exemples de motivations qui peuvent vous pousser à vous engager au sein du CPI (Centre de Première Intervention) :

- l'envie de rendre service et le besoin de se sentir utile,
- prendre des responsabilités et développer des compétences : quel que soit votre niveau d'étude, votre profession, vous avez votre place au sein du CPI, la complémentarité des personnes est une force,
- se maintenir en bonne condition physique,
- profiter de la convivialité, valeur essentielle dans la caserne.



En dehors de ces exemples, vous intégrez une corporation gérée par la FNSP (Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers) au niveau national et par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) au niveau départemental. Ce dernier vous assure un suivi médical régulier. Le SDIS propose également des activités sociales et culturelles, des offres de location de mobil-home, etc.

L'engagement bénévole des sapeurs-pompiers est récompensé de manière anecdotique



Debout : Éric Janody, Léonie Tripoz, Michel Girard, Pauline Sulpice, Nicolas Giroud et Patrick Vernoux.

Accroupi(e)s : Sylvain Aupoil, Sarah Ung, Brice Janody et Nicolas Daujat.

par une allocation retraite attribuée pour 20 années d'engagement.

Le CPI de Malafretaz vous ouvre grand ses portes. Vous y retrouverez tous les âges et de la bonne humeur : tous les ingrédients pour vous investir dans la vie du village.

Imitez nos deux dernières recrues, Sarah et Brice : faites le pas !

Vous pouvez contacter Sylvain Aupoil au 06 87 05 70 49, Nicolas Giroud au 06 60 43 57 21 et Patrick Vernoux (chef de corps) au 06 20 33 71 28.

L'amicale au cœur de la vie de la caserne

En marge du corps des sapeurs-pompiers, il existe l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Malafretaz. Cette amicale est une association à but non lucratif qui assure un rôle social de cohésion et d'entraide entre les sapeurs-pompiers.

Ses membres, pompiers actifs et retraités, élisent un bureau chargé d'animer la vie de l'amicale en organisant des activités et des manifestations. Historiquement, deux concours (belote en février et boules en août) étaient organisés. Cette année, ils ont laissé la place à la vente de diots cuisinés à emporter. Devant le succès rencontré, elle sera reconduite le 21 janvier 2023, ils vous proposeront deux points de vente : au village à la caserne et près de la résidence sé-



niers « Au fil de l'eau » à l'Homont.

Mi-novembre, la distribution du traditionnel calendrier reste l'événement phare de l'amicale. Il permet aux sapeurs-pompiers du village de connaître la population, information essentielle pour réduire le temps d'intervention. Réservez-leur un bon accueil !

Ces différentes manifestations permettent de financer, entre autres, certains aménagements au sein de la caserne, de participer aux compétitions sportives des sapeurs-pompiers (achat de maillots par exemple) et d'organiser des moments de convivialité entre pompiers pour souder le groupe et valoriser l'engagement totalement bénévole.

*Nouvelle entreprise***Cabinet infirmier Malafretaz**

Informations complémentaires à l'article paru dans le Malaf'Actu de juillet 2022.

Infirmière depuis plus de 10 ans, en libéral depuis 2014, spécialisée dans la prise en charge de la douleur (DIU douleur), M^{me} Aberkane est également formée à la dialyse péritonéale et agréée en chimiothérapie.

Elle pratique tous types de soins, de 6h à 22h (astreintes de nuit incluses) du nouveau-né au plus âgé, y compris les toilettes et les prises de sang.

**Alerte SMS**

Vous pouvez vous inscrire gratuitement et anonymement depuis le lien en bas de la page d'accueil du site internet ou bien sur le lien www.malafretaz.fr/sms ou encore en utilisant le flash code ci-contre :

**Nouveau flash code**

Vous trouverez ci-dessous un second flash code qui vous permettra de vous retirer de la liste d'envoi des informations scolaires, de modifier l'adresse liée à votre numéro de téléphone en cas de déménagement ou si vous souhaitez tout simplement vous retirer définitivement des listes de diffusion.

Pour rappel, n'indiquer pas votre nom ni le numéro de votre rue, ces informations ne sont pas utiles à ce service.

*Coup de gueule***Le défibrillateur a été saccagé**

Encore une fois la bêtise a frappé. Encore une fois le défibrillateur installé à l'entrée de la salle d'animation a été saccagé.

Cela fait maintenant plusieurs nuits que les riverains se plaignent, entre autres, de tapage nocturne. Sans accuser les personnes responsables de ces nuisances de ce nouvel acte de vandalisme, cela traduit une fois de plus un manque total de respect envers les personnes et le matériel.

La commune devra déboursier 2000 € pour le remplacement de cet appareil dont le but est de sauver des vies.

La question mérite donc d'être posée : faut-il abandonner l'installation du défibrillateur dans un espace extérieur ou le remplacer ? Le risque serait alors de le voir à nouveau saccagé et être inutilisable le jour où il pourrait sauver une vie, ce qui serait terrible. Un début de réponse serait que ces irresponsables prennent conscience de leur acte...

*Administration***État civil****du 1^{er} juillet au 30 septembre 2022****LES NAISSANCES**

En juillet :

- **Gaillard Billaudy Élio**, fils de Quentin Gaillard et de Jessica Billaudy.
- **Pacquelet Léa**, fille de Bastien Pacquelet et de Vanessa Dubois.

En août :

- **Anelard Léa**, fille de Nicolas Anelard et de Laurie Grézaud.

LES MARIAGES

- **Lanly Pierre** et **Barbosa Emmanuelle**, le 5 août 2022.

LES DÉCÈS

- **Mazuy Evelyne** épouse Buis, 17 juillet 2022, 68 ans.
- **Rigaudier Régis Antony**, 15 août 2022, 88 ans.
- **Tepe Simone** veuve Guichardant, 13 août 2022, 99 ans.
- **Béreyziat Paul Henri**, 13 septembre 2022, 68 ans.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

- **VIVANT Anthony et Aurélie**, route de la Pétillière, construction d'une maison.
- **GUEDES Antonio et Colette**, route de Bourg, construction d'une maison.

IMPORTANT : nous rappelons qu'avant la réalisation d'un projet de construction, il est nécessaire d'engager les démarches administratives adaptées. En cas de doute ou de questions, vous pouvez interroger le secrétariat de la mairie.



Conception réalisation : C'est com' si...
 Directeur de publication : le Maire de Malafretaz
 Rédaction et photos : Mairie de Malafretaz - 185, rue du Centre, 01340 Malafretaz
 Tél. 04 74 25 41 27
 Impression : APO Lyon, 44 ter rue Jules Valenscaut 69008 Lyon
 Tirage en 650 exemplaires, imprimé sur papier recyclé.
 Périodicité : trimestrielle, distribué gratuitement.

